Avallon (89) : un homme lynché à mort dans un appartement, trois suspects mis en examen et écroués (MàJ)

04/05/2026 à 10h18



04/05/25

Mardi 28 avril 2026, un homme a été retrouvé mort rue Bocquillot, à Avallon. Trois jours après les faits, ce vendredi 1er mai, trois personnes ont été mises en examen puis placées en détention provisoire, a indiqué le parquet d'Auxerre.

« Il s'agit d'une mort violente. Une personne est morte et une enquête est ouverte avec la qualification d'homicide volontaire », avait précisé le parquet d'Auxerre deux jours après les faits. Les premiers éléments indiquaient également qu'« il n'y a pas eu d'utilisation d'arme à feu ».

Une autopsie a été réalisée afin de déterminer les causes exactes du décès. Les investigations se poursuivent pour éclaircir les circonstances de cet homicide.

L’yonne

30/04/25

Un homme a été retrouvé mort rue Bocquillot, à Avallon, dans la soirée du mardi 28 avril 2026. Une enquête pour homicide volontaire a été ouverte par le parquet d’Auxerre, tandis que quatre personnes ont été interpellées et placées en garde à vue par les gendarmes de l’Yonne.

Les faits se sont déroulés à proximité de la collégiale Saint-Lazare. Alertés pour une personne blessée, les sapeurs-pompiers sont intervenus sur place, mais la victime était déjà décédée au moment de leur prise en charge. Selon les premiers éléments, l’homme se trouvait dans un local décrit comme « une sorte de squat ». Le parquet a précisé qu’« il n’y a pas eu d’utilisation d’arme à feu ».

« Il s’agit d’une mort violente. Une personne est morte et une enquête est ouverte avec la qualification d’homicide volontaire », a confirmé le parquet d’Auxerre. Une autopsie a été pratiquée afin de déterminer les circonstances exactes du décès.

Une garde à vue a été prolongée mercredi soir, et un ou plusieurs déferrements pourraient intervenir dans la matinée du vendredi 1er mai. Contactée, la maire d’Avallon, Jamilah Habsaoui, n’a pas souhaité s’exprimer, invoquant le secret de l’instruction et les investigations en cours.

Lyonne.fr

(Merci à F.)